

# Téléassistance

## Un contrat tout compris :

Étudiée pour simplifier la vie de nos abonnés, notre formule d'abonnement est « Tout inclus » et sans engagement, à ce titre elle comprend :

- La location du matériel et sa maintenance.
- Le suivi technique et les conseils de votre agence locale.
- Le déclenchement d'une alerte auprès du réseau de solidarité et/ou des services de secours pour vous secourir 7 jours sur 7 et 24h sur 24.
- Un guide du service de téléassistance destiné à l'abonné et aux membres du réseau de solidarité.



Présence Verte est titulaire de la déclaration « Services à la personne » qui permet de bénéficier d'un avantage fiscal sous certaines conditions. L'activité de Téléassistance au domicile de cette association Présence Verte est certifiée par AFNOR Certification pour sa qualité de service.



Pour en profiter ou conseiller un proche,  
contactez votre agence

▶ N°Cristal 09 69 39 38 38

APPEL NON SURTAXÉ

[www.presenceverte.fr](http://www.presenceverte.fr)

COM03-201906 - AFNOR



# Activ'zen

libre de vivre  
chez soi en toute  
sécurité.



 **présence verte**  
libres d'être actifs

N°1 de la téléassistance en France, Présence Verte est depuis près de 30 ans le partenaire de l'autonomie des personnes grâce à des solutions sur mesure, adaptées à leurs besoins et modes de vie.

## Activ'zen : autonome mais jamais seul.



Vous souhaitez rester chez vous et continuer à mener des activités comme bon vous semble en toute sécurité. Avec la solution Activ'zen, **il vous suffit d'appuyer sur la touche de votre médaillon ou de votre transmetteur pour alerter immédiatement la centrale d'écoute** et ainsi prévenir les secours si nécessaire. C'est simple, facile et efficace 7 jours sur 7 et 24h sur 24.

## Le conseiller Présence Verte s'occupe de tout :

En souscrivant un contrat, nos abonnés bénéficient automatiquement d'une assistance complète :

- **Installation et mise en service** des solutions choisies.
- **Maintenance technique.**
- **Formation du réseau de proches** à prévenir en cas de besoin.
- **Réponse à l'évolution des besoins de l'abonné** par la proposition de services complémentaires adaptés.

## Des engagements et des valeurs partagés :

Adhérant totalement à la Charte des Droits et libertés de la Personne Accueillie, nos valeurs sont le respect de la personne et de sa dignité, la discrétion, la prévention et la protection de nos abonnés. A ce titre, nous nous engageons à étudier ensemble vos attentes et à vous proposer les prestations dont vous avez besoin, et ce, en toute transparence.

## Des options adaptées\* :

Avec notre solution de téléassistance Activ'zen, sont proposées de nombreuses prestations complémentaires qui facilitent la vie au quotidien :

- **Option Sécurité :** dans le cadre de la loi Morange, nos équipes peuvent installer et entretenir un détecteur autonome avertisseur de fumée (DAAF). Vous avez ainsi la certitude qu'en cas de détection de fumée, notre centrale mettra tout en oeuvre pour vous apporter, aide, assistance et secours.
- **Option Sérénité :** elle permet le déclenchement automatique d'une alarme en cas de chute brutale. Vous et votre entourage êtes ainsi totalement rassurés.
- **Option Convivialité :** Cette option vous donne accès à notre service convivialité dont les opératrices sont là pour échanger avec vous par téléphone du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 18h ou vous orienter vers un service de soutien psychologique si besoin.

\* Tarification en sus.